

## **DÉLIBÉRATION**

### **Conseil d'administration**

**Séance du 6 juillet 2021**

Délibération  
n°113-2021  
Point 4.2.2

#### **Point 4.2.2 de l'ordre du jour**

**Délibération autorisant le Président à signer les marchés et les avenants relatifs à la rénovation énergétique et mise aux normes du bâtiment de l'UFR de Mathématique et d'Informatique**

#### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Le Président de l'Université de Strasbourg dispose d'une délégation du Conseil d'administration l'habilitant à signer tout contrat, convention ou opération de travaux, en application duquel résulte un engagement global financier inférieur au seuil fixé pour les procédures formalisées en matière de marchés publics de travaux (*seuil fixé à 5 350 000 € HT depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020*).

Le Conseil d'administration autorise le Président de l'Université de Strasbourg à signer les marchés publics de travaux et leurs avenants concernant la rénovation énergétique et mise aux normes du bâtiment de l'UFR de Mathématique et d'informatique dans le cadre de l'Opération Campus, pour un montant estimé au stade PRO à 4 128 241 € HT (valeur février 2021) et à 1 140 000 € HT (valeur janvier 2021) pour la partie réalisée dans le cadre du Plan de Relance.

Le projet a pour objet la rénovation du bâtiment de l'UFR de Mathématique-Informatique, afin de réaliser une amélioration de ses performances énergétiques ainsi qu'une mise en conformité réglementaire relative à la sécurité incendie et à l'accessibilité aux personnes handicapées. Une autre partie du projet vise à réaliser des renforts structurels afin d'assurer la pérennité du bâtiment.

Le projet est inscrit dans le cadre de l'Opération Campus de Strasbourg, et financé entièrement par l'Etat à hauteur de 6 310 000 € HT. Un complément de financement apporté par le Plan de Relance à hauteur de 1 955 000 € a permis d'intégrer la réhabilitation du quatrième étage et le remplacement des centrales de traitement d'air des amphithéâtres, permettant ainsi de réaliser une rénovation complète et cohérente du bâtiment.

La maîtrise d'ouvrage de cette opération est assurée par l'Université de Strasbourg. La conduite de l'opération est assurée par la Direction du Patrimoine Immobilier de l'université.

L'opération est actuellement en phase d'attribution des marchés travaux, pour un démarrage des travaux à la rentrée 2021. Le bâtiment sera mis en service fin 2022.

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la délégation accordée au Président pour signer les marchés publics concernés par cette opération et leurs avenants.

**Résultat du vote :**


Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT